

Cas n°1

Le 1^{er} octobre Renée et Andrée constituent une SARL. Le capital est divisé en parts sociales de 10 €. Renée apporte :

un immeuble évalué à.....	15 000
un fonds commercial.....	5 000
un matériel de transport.....	3 000
des marchandises.....	7 000

Andrée apporte 20 000 € déposés à la banque de la société.

Hypothèse 1 : le capital est entièrement libéré.

Hypothèse 2 : le capital est libéré du minimum légal.

Les droits d'enregistrement s'élèvent à 150 € et les frais d'acte à 3 000 €. HT.

Cas n°2

Une SA est fondée, le capital est divisé en actions de 10 €. Apports en nature :

un immeuble évalué à.....	15 000
un fonds commercial.....	35 000
stock de marchandises.....	10 000

Apports en numéraire 40 000

Les apports en numéraire sont déposés chez Maître Louis Notaire. La société est définitivement constituée le 4 avril. Le 26 avril, un compte ayant été ouvert au nom de la SA à la banque, le notaire vire les fonds sur ce compte et retient 12 500 € (dont 930 de TVA).

Cas n°3

Une SA est fondée, le capital est divisé en actions de 10 €. L'actionnaire principal apporte :

un immeuble évalué à.....	50 000
un fonds commercial.....	25 000
des créances clients.....	7 000
des dettes fournisseurs.....	22 000

Les actionnaires anonymes apportent 40 000 € en espèces déposés chez le notaire. La libération du capital se fait au minimum prévu par la loi. Les frais de constitution se montent à 3 200 €. Les deux derniers quarts sont versés à un an d'intervalle.

Cas n°4

Une SA est constituée le 3 septembre N au capital de 25 000 €, divisé en 1250 actions de numéraire, libérées du minimum légal. Les fonds sont remis au notaire, le 15 octobre. Les statuts prévoient que les actionnaires ont la possibilité de se libérer par anticipation.

Le 15 octobre, tous les actionnaires se libèrent de la partie appelée. Un actionnaire, souscripteur de 100 actions règle la totalité du capital, par anticipation. Le notaire vire les fonds sur le compte bancaire de la société et retient 1 525 €, le 20 novembre.

Le 8 décembre, le conseil d'administration décide d'appeler le troisième quart. Le 20 décembre, la société constate que tous les actionnaires ont répondu à l'appel. Le 15 mars N+2, le conseil appelle le quatrième quart à libérer au plus tard le 31 mars. A cette date, tous les actionnaires ont versé la partie appelée

Cas n°5

La SA "Le Bureau Moderne" se crée le 2 janvier N au capital de 300 000 € divisé en actions de 30 €. L'actionnaire principal apporte :

- Constructions : 90 000
- Fonds commercial : 30 000
- ITMOI : 54 000
- Autres immo. Corporelles : 6 000

Les autres actionnaires font des apports en numéraire. Les actions en numéraire sont libérées du minimum légal à la souscription. Cependant 1 000 actions en numéraire ont été intégralement libérées immédiatement. Date de versement et de libération : 31 janvier. Frais de constitution : 7 752 €.

Le 1^{er} juillet N, le CA appelle le troisième quart, date limite de libération : 31 juillet. À cette date, tous les actionnaires se libèrent, à l'exception de M Lantor, souscripteur de 500 actions de numéraire. La société procède à l'exécution en bourse le 31 août. La vente des titres rapporte 10 576 €. Le solde de la vente, compte tenu des intérêts de retard de 37,50 € et des honoraires de l'intermédiaire financier 90 €, est réglé à l'actionnaire défaillant le 6 septembre N.

Cas n°6

André, Bernadette et Claudine forment le 5 février un SNC. André apporte :

- Fonds commercial évalué à : 60 000
- Bâtiments : 35 000
- Matériels industriels 3 000
- Matières premières 2 000

La société remboursera le solde l'emprunt contracté pour l'acquisition du bâtiment 10 000 €. Bernadette apporte :

- Camionnette évaluée à : 10 000
- Espèces : 5 000

Claudine apporte :

- Espèces : 60 000

Hypothèse 1 : le numéraire est déposé immédiatement à la banque, les droits d'enregistrement s'élèvent à 150 € et les frais d'acte à 700 €. HT.

Hypothèse 2 : en accord avec les deux autres associés, Claudine dépose immédiatement 10 000 € à la banque et effectuera un virement pour le solde le 30 juin.

